

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil, de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue le lundi 11 décembre 2023, à la salle municipale située au 13 chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, à 19h45.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits.

À laquelle sont présents :

Mme France Darveau, conseillère
M. Laurent Garneau, conseiller
M. Michel Lequin, maire suppléant
M. Guy Thériault, conseiller
M. Denis Perreault, conseiller

Sont absents :

M. Gilles Gosselin, maire
M. Michel Prince, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire suppléant, M. Michel Lequin.

Est également présente: Mme Sonia Lemay, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h47 par le maire suppléant, Michel Lequin. Sonia Lemay, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du Programme Triennal des Immobilisations (PTI) 2024-2026 ;
4. Période de questions ;
5. Levée de la séance

2023-12-233 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil acceptent l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Laurent Garneau, appuyée par la conseillère France Darveau

Il est résolu

QUE l'ordre du jour déposé soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-234 3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS (PTI) 2024-2026

CONSIDÉRANT QU'UN Programme Triennal des Immobilisations (PTI) a été déposé pour les années 2024-2026 ;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées au Programme Triennal des Immobilisations ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Guy Thériault, appuyée par le conseiller Denis Perreault

Il est résolu

QUE le présent Plan Triennal en Immobilisations pour les années 2024-2026 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION DU BUDGET TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2024-2026

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)
Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens - 2024 / 2025 / 2026**

TITRE du PROJET	2024	2025	2026	Mode de financement
Mise aux normes des équipements de l'usine de traitement de l'eau potable et sanitaire	Réalisé en 2023			Subvention TECQ
Travaux de voirie et réparation d'asphaltage	2 315 000.00\$			Subvention PAVL, part de la municipalité & règlement d'emprunt
Éclairage public / rues municipales	30 000.00 \$ Réalisé en partie 2023			Projet FRR et fond administratif
SITE INTERNET, CIMETIÈRE & AUTRES	15 000.00 \$			Projet FRR et fond administratif
RECHARGEMENT / Gravier chemins	50 000.00\$	50 000.00 \$	50 000.00 \$	Part municipale & fond carrières & sablières
MISE À NIVEAU (ÉQUIPEMENT) RÉGIE DES 3 MONTS	30 000.00\$ non réalisé en 2023 50 000.00\$	50 000.00 \$	50 000.00 \$	Règlement d'emprunt Régie intermunicipale d'incendie des 3 monts
TOTAL	2 430 000.00\$	100 000.00 \$	100 000.00 \$	

✓ **À titre informatif :** *Un programme triennal d'immobilisations (PTI) est un document divisé en phases annuelles qui détaille, pour la période donnée, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisation que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.*

4) PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-12-235 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION du conseiller Denis Perreault, appuyée par la conseillère France Darveau

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 20h11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ